



# Société de Tir de Remiremont

Affiliée à la Fédération Française de Tir n° 12 88 404



Stand des Breuchottes, 14 rue du Tir, 88200 Saint-Nabord

Présidente : Isabelle DEMANGE

Mail : [tiremiremont@orange.fr](mailto:tiremiremont@orange.fr)

Téléphone : 06.86.95.18.51

## Invitation au

# 3<sup>ème</sup> MARATHON DES BREUCHOTTES

Samedi 12 et dimanche 13 novembre 2016

Mesdames et Messieurs les Présidents, chers amis tireurs,

La Société de Tir de Remiremont est heureuse de vous inviter à son « 3<sup>ème</sup> Marathon des Breuchottes » qui se déroulera au stand de tir de la Société le samedi 12 et dimanche 13 novembre 2016. **Il consiste à réaliser un tir continu de 4 heures avec un minimum de 4 matches de 40 plombs.**

Cette nouvelle forme de challenge en tir continu, née en 2014, impose de faire véritablement intervenir la notion d'endurance pour les tireurs compétiteurs. Une autre originalité réside dans les différentes stratégies que peuvent adopter les tireurs dans leur volonté de privilégier un classement par rapport à l'autre ...

<u>Disciplines</u>	<u>Catégories</u>	<u>Heures de début (au choix)</u>
- Carabine 10 mètres - Pistolet 10 mètres	Minimes, Cadets, Juniors, Dames, Seniors	- Le samedi : 8h, 9h, 10h, 11h, 12h, 13h, 14h - Le dimanche : 8h, 9h, 10h, 11h, 12h

Un double palmarès Carabine et Pistolet sera établi indépendamment des catégories :

- Classement en points : tous les plombs tirés sont comptabilisés, on additionne les points.
- Classement en série : tous les plombs tirés sont comptabilisés, on fait la moyenne des séries de 10 plombs.

La proclamation des résultats et la remise des prix se dérouleront à partir de 16 heures le dimanche 13 novembre. Un classement supplémentaire surprise sera proposé aux tireurs, basé sur un des paramètres de leur Marathon ...

Cette compétition amicale nécessite une inscription obligatoire (document joint) des tireurs qui donneront l'heure à laquelle ils souhaitent commencer le marathon. Date limite des inscriptions : le 5 novembre 2016. L'engagement par tireur est fixé à **15 €**. Les postes sont attribués préalablement par un tirage au sort réalisé par une main innocente. Le règlement complet est disponible sur demande. Une restauration rapide payante est proposée au Stand. Il est possible d'amener son casse-croûte.

En espérant vous retrouver nombreux au Stand des Breuchottes pour renouveler le succès de cette nouvelle formule !

Bien sportivement.  
La Présidente,  
Isabelle DEMANGE.